

Initiative des pays champions

QUESTIONS FRÉQUENTES

Qu'est-ce que l'initiative des pays champions ?

Le Réseau des Nations Unies sur les migrations (« le Réseau ») s'emploie à susciter un élan à l'appui des efforts déployés par la communauté internationale pour mettre en œuvre le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (« le Pacte mondial »). L'initiative des pays champions donne aux États Membres l'occasion de mettre en commun des informations, des enseignements et des pratiques prometteuses afin de contribuer à la réalisation des objectifs du Pacte mondial, en accord avec la vision et les principes directeurs qui y sont énoncés.

L'initiative est conçue pour offrir aux États Membres un soutien technique et un appui au renforcement des capacités de la part du Réseau, en fonction des réalités et des priorités de chaque pays. Par cette initiative, le Réseau entend montrer par des exemples concrets comment mettre en œuvre et assurer le suivi et l'examen du Pacte mondial de manière optimale. Il vise également à sensibiliser au Pacte mondial et à en renforcer la compréhension technique en vue de la réalisation des objectifs de développement durable. L'initiative des pays champions est une marque de confiance et de solidarité de la part des États Membres à l'égard du Pacte mondial et du Réseau.

Quels sont les pays champions actuels ?

Au 1^{er} novembre 2020, les 15 États Membres suivants ont accepté de devenir des pays champions : Afrique : Éthiopie, Ghana, Guinée-Bissau, Maroc et Sénégal ; Asie/Pacifique : Bangladesh, Indonésie, Népal, Philippines, et Thaïlande ; Amérique latine et Caraïbes : Équateur, El Salvador et Mexique ; Groupe des États d'Europe occidentale et autres États : Canada et Portugal.

Est-il encore possible de devenir un pays champion, et quelle est la procédure à suivre ?

L'initiative est volontaire et ouverte à tous les États Membres qui souhaitent y participer. Il n'y a pas de date limite. Les États Membres peuvent manifester leur intérêt en adressant une lettre officielle au Réseau à l'adresse unmignet@iom.int.

Quel est le rôle des pays champions ?

Les pays champions peuvent :

- Générer des informations clés, des enseignements et des pratiques prometteuses pouvant être partagés entre pays champions et avec d'autres États Membres et parties prenantes dans des espaces prévus à cet effet ;
- Contribuer à l'alimentation de la plateforme de connaissances et du pôle de liaison – le « Pôle du Réseau sur les migrations » – en partageant leur expérience et leurs pratiques existantes ;
- Expérimenter et commenter le matériel et les outils d'orientation sur le Pacte mondial, l'assistance technique et les autres formes de soutien fournis par le Réseau, et promouvoir la distribution et la diffusion à une échelle plus vaste du matériel et des outils d'orientation, tout en contribuant à l'élaboration d'approches standard au fil des phases pilotes ;



- Soutenir activement le Pacte mondial, notamment en participant aux processus multilatéraux relatifs au Pacte mondial, tels que les examens régionaux, et en y jouant un rôle moteur ; en mettant en œuvre, le cas échéant, des programmes conjoints au titre du Fonds d'affectation spéciale pluripartenaire pour la migration ; en partageant des informations sur la manière de mettre en œuvre le Pacte mondial à l'échelle nationale ; et en facilitant les efforts de collaboration à l'échelle régionale et mondiale conformément à la vision et aux principes directeurs énoncés dans le Pacte mondial.
- Unir leur voix à celle du Réseau pour promouvoir et favoriser la mise en œuvre du Pacte mondial et contribuer à la construction d'un discours sur la migration positif et fondé sur des éléments factuels, en s'inspirant des valeurs et des principes énoncés dans le Pacte mondial, de manière à accroître sa visibilité en tant que cadre essentiel pour la gouvernance des migrations.

Quel soutien le Réseau apportera-t-il aux pays champions ?

À leur demande, le Réseau apportera son concours aux pays champions, principalement comme suit :

- Appui à l'élaboration de plans nationaux de mise en œuvre du Pacte mondial. À défaut, le Réseau peut aussi donner des conseils sur l'intégration des objectifs du Pacte mondial dans les politiques et stratégies nationales existantes ;
- Appui technique et renforcement des capacités ciblés sur des questions de migration prioritaires, conformément à la situation et aux réalités nationales ;
- Appui aux équipes de pays des Nations Unies selon que de besoin, ainsi qu'aux réseaux nationaux ou régionaux des Nations Unies sur les migrations ou aux autres structures de coordination des Nations Unies mobilisées à l'appui de la mise en œuvre du Pacte mondial ;
- Appui à l'identification des pratiques existantes et des enseignements d'un large éventail de parties prenantes dans divers pays/régions par l'intermédiaire du Pôle du Réseau sur les migrations.
- Appui technique et fonctionnel renforcé en ce qui concerne les examens nationaux volontaires et les rapports sur la mise en œuvre du Pacte mondial, notamment dans la perspective du Forum d'examen des migrations internationales et des examens régionaux, avec la participation de toutes les parties prenantes concernées.

Quel est le lien entre l'initiative et le Fonds d'affectation spéciale pluripartenaire pour la migration ?

Le Fonds d'affectation spéciale pluripartenaire pour la migration accorde une grande importance à l'engagement national de mettre en œuvre le Pacte mondial. C'est pourquoi le Comité directeur a décidé que les pays champions et les pays jugés prioritaires par le Fonds se recouperaient dans une large mesure. Cependant, tous les pays sont admis à solliciter le Fonds ; pour l'allocation des ressources, l'engagement national est un critère parmi bien d'autres, tels que la qualité des propositions et leur diversité thématique.

Lors du prochain renouvellement partiel du Comité directeur du Fonds, la priorité sera donnée aux pays champions quand il s'agira de désigner les États Membres qui se verront attribuer les trois sièges alloués aux pays d'origine, de transit et de destination.

Quand l'initiative prendra-t-elle fin ?

L'initiative n'est pas limitée dans le temps et durera au moins jusqu'au premier Forum d'examen des migrations internationales, qui se tiendra en 2022.

Quel est le rôle des pays champions dans le processus de suivi et d'examen du Pacte mondial ?

Les pays champions peuvent jouer un rôle essentiel pour soutenir activement le Pacte mondial, notamment en suscitant une mobilisation en faveur d'un processus productif d'examens régionaux du Pacte. Ils pourront recevoir un soutien ciblé de la part du Réseau pour organiser des consultations nationales avec toutes les parties prenantes concernées, y compris l'ensemble des pouvoirs publics et l'ensemble de la société, afin de préparer les examens nationaux volontaires dans la perspective des examens régionaux du Pacte mondial, et d'élaborer d'ambitieux plans nationaux de mise en œuvre du Pacte mondial en vue de contribuer pleinement au Forum d'examen des migrations internationales.

Où puis-je trouver les derniers documents en date sur l'initiative des pays champions ?

Toutes les ressources, y compris la note conceptuelle sur les pays champions, le résumé de la réunion inaugurale, les remarques liminaires du Coordonnateur du Réseau à la réunion des pays champions et les réflexions du Royaume du Maroc à la consultation informelle sur les pays champions, sont disponibles sur le site Web du Réseau.

À qui puis-je adresser d'autres questions éventuelles ?

Pour de plus amples informations, veuillez contacter le Secrétariat du Réseau à l'adresse unmignet@iom.int.